

FACE

Lyon
Métropole
Nord-Isère
pour l'inclusion

TAXE D'APPRENTISSAGE

FORMULAIRE D'ATTRIBUTION 2026

SOUTENEZ NOS ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION !

DÉCOUVERTE MÉTIERS



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT



MIXITÉ PROFESSIONNELLE

LA FONDATION

La **Fondation Agir Contre l'Exclusion**, reconnue d'utilité publique, accompagne les entreprises dans leur engagement social et sociétal vers le progrès. Fondation abritante depuis 2013, elle compte aujourd'hui 46 Fondations sous son égide.

Ses actions visent à **prévenir et lutter de manière concrète contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté à partir du monde de l'entreprise**, en privilégiant les approches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

En effet, la Fondation Agir Contre l'Exclusion agit pour l'emploi, l'éducation, l'entreprise, les territoires et la vie quotidienne.

LE CLUB FACE LYON MÉTROPOLE

FACE Lyon Métropole est un réseau d'Entreprises engagées, rattaché à la Fondation Agir Contre l'Exclusion.

À travers la mobilisation des entreprises sur les thématiques de la RSE et de la lutte contre l'exclusion, FACE Lyon Métropole mène des actions concrètes sur les territoires.

Le club dirige ses actions autour de 3 axes prioritaires à savoir :

- **Entreprise engagée et responsable** : appui des entreprises dans la définition et la déclinaison de leurs politiques RSE sur différentes thématiques liées à la lutte contre les discriminations, l'exclusion sociale et la pauvreté.
- **Emploi et Employabilité** : actions de proximité visant à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de tou.te.s, en particulier des publics vulnérables.
- **Orientation, Attractivité de l'entreprise et de ses métiers** : création de passerelles écoles-entreprises pour faire découvrir le monde de l'entreprise, soutenir l'orientation professionnelle et l'insertion des jeunes grâce à la mise en place d'initiatives pédagogiques innovantes.
- **Transition Écologique et Solidaire** : Renforcer les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique et d'accompagnement à la sobriété ; Renforcer, dans les projets éducation, l'orientation vers les métiers de la transition écologique et de l'économie circulaire ; Intégrer progressivement les objectifs de développement durable dans l'intégralité des projets portés par FACE.

Le club FACE Lyon Métropole, c'est un réseau d'entreprises, de bénévoles, une équipe et des partenaires qui s'engagent activement autour de la prévention et la lutte contre l'exclusion et les discriminations.

Ces acteurs de la vie économique oeuvrent au quotidien sur le terrain pour faire avancer les valeurs qu'ils défendent.

*Céline AGUS,
Présidente de FACE Lyon Métropole*

BILAN 2024-2025

ACTIONS PHARES

TOP DÉPART POUR MON STAGE

13 ateliers **195** élèves bénéficiaires
7 établissements scolaires **8** entreprises partenaires

STAGES COLLECTIFS DE TROISIÈME

11 stages collectifs **132** élèves bénéficiaires
13 établissements scolaires **11** entreprises partenaires

1 JEUNE 1 MENTOR.E

25 ateliers **7** élèves bénéficiaires
1 établissement scolaire **2** entreprises partenaires

JEUX DE PISTE

3 jeux de piste **107** élèves bénéficiaires
21 entreprises partenaires

SENSIBILISATION DIVERSITÉ & VIVRE ENSEMBLE

ATELIERS DILCRAH

10 ateliers **124** élèves bénéficiaires
1 établissement scolaire

JEUX DE LA DIVERSITÉ 2025

1 journée **65** étudiant.e.s participant.e.s
2 établissement scolaire **65** structures partenaires

LES FILLES ONT LE SENS DE L'ORIENTATION

VILLEFONTAINE

3 ateliers **8** élèves bénéficiaires
3 structures partenaires **1** établissement scolaire

OULLINS-PIERRE-BÉNITE

20 ateliers **8** élèves bénéficiaires
7 structures partenaires **1** établissement scolaire

+650 BÉNÉFICIAIRES





NOS GRANDS PROJETS ÉDUCATION POUR 2026

TOP DÉPART POUR MON STAGE

Top Départ Pour Mon Stage, c'est un atelier de 2h animé par nos chargé.e.s de mission Education et un.e collaborateur.rice d'entreprise du réseau FACE Grand Lyon.

L'atelier se compose de différents modules : **rédaction de CV et lettre de motivation, découverte des codes de l'entreprise, savoir-être, simulation d'entretien...**

JEU DE PISTE

FACE Grand Lyon accompagne les équipes éducatives et les jeunes bénéficiaires durant une **journée immersive en car pour découvrir des métiers divers** et faire la rencontre de collaborateur.rice.s d'entreprise passionné.e.s. au travers d'arrêts et visites dans plusieurs structures.

Ce programme vise à ouvrir le champ des possibles, promouvoir l'égalité des chances, la mixité des métiers et anticiper les attendus dans le milieu professionnel.

1 JEUNE 1 MENTOR.E

1 jeune 1 mentor.e est un accompagnement d'un.e collègienn.e, d'un.e lycéenn.e (lycée professionnel) ou d'un.e jeune à la recherche d'un emploi par un.e professionnel.le. Il a pour objectif **l'élaboration et la mise en œuvre du projet professionnel du/de la parrainé.e.**

STAGE COLLECTIF DE TROISIÈME & DE SECONDE

Les stages collectifs, c'est **5 jours passés dans une entreprise par un groupe de 8 à 12 élèves.** Les stages sont encadrés et animés par nos chargé.e.s de mission.

Sur la base d'un « projet fil rouge » défini par l'entreprise accueillante et mené par les jeunes, le programme s'appuie sur différents outils pédagogiques et ateliers (**visites de sites, interviews de professionnel.le.s, atelier de travail sur les compétences et sur les codes et postures en entreprise**).

Les jeunes ont toutes les clés en main pour découvrir le monde professionnel.

LES FILLES ONT LE SENS DE L'ORIENTATION

Les Filles ont le Sens de l'Orientation repose sur l'interaction d'élèves avec des collaboratrices d'entreprises, revêtant le statut de marraines.

Cette action vise à **lutter contre les stéréotypes d'orientation de collégiennes concernant les métiers dits masculins** et/ou à responsabilité en travaillant sur leurs motivations et leur orientation professionnelle et scolaire.

+ D'AUTRES ACTIONS ENCORE SUR WWW.FACE-LYONMETROPOLE.COM



LA TAXE D'APPRENTISSAGE, QUÉZAKO ?

Cette taxe correspond à un impôt français, calculé selon la masse salariale de votre entreprise au cours de l'année civile passée, qui permet le financement des dépenses liées à l'apprentissage et aux formations technologiques et professionnelles.

La Taxe d'Apprentissage est la seule contribution fiscale dont vous pouvez choisir vous-même les bénéficiaires.

Entre mai et septembre 2026, vous pouvez verser une partie de cette taxe à la Fondation FACE Lyon Métropole.

POURQUOI CHOISIR LA FONDATION FACE LYON MÉTROPOLE ?

En attribuant votre Taxe d'Apprentissage à la Fondation FACE Lyon Métropole, vous contribuez à :

- Renforcer le lien entre les écoles et les entreprises, et permettre aux jeunes d'être acteur.rice de leur orientation comme de leur parcours professionnel
- Faire découvrir aux jeunes des métiers en tension, des filières d'avenir
- Lutter contre les préjugés liés aux différentes filières, formations et métiers
- S'engager à la réussite de tou.te.s les jeunes et jouer un rôle actif contre les inégalités éducatives
- Soutenir l'innovation en faveur de jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Lyon.

RAPPEL DES NOUVELLES MODALITÉS

- Les entreprises ne règlent plus directement leur solde de taxe d'apprentissage aux établissements bénéficiaires. C'est **l'URSSAF** qui collecte désormais la formation professionnelle continue, ainsi que la part principale de la taxe d'apprentissage, de façon mensuelle, sur votre masse salariale. **Le solde de la taxe d'apprentissage sera, quant à lui prélevé en une fois, en mai 2026.**
- Les montants collectés sont reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), qui en assure la gestion.
- Les entreprises se connectent sur la plateforme SOLTéA de la CDC pour désigner leurs établissements bénéficiaires et préciser la somme affectée à chacun. **Cette plateforme est disponible à compter du 26 mai 2026.**
- La Caisse des Dépôts et Consignations verse aux établissements bénéficiaires les montants indiqués par les entreprises, après déduction de frais de gestion.

En effet, la Fondation FACE Lyon Métropole figure sur la liste régionale des structures habilitées à percevoir le solde de la Taxe d'Apprentissage au titre de leur participation au service public régional de l'orientation, publiée par le Préfet.

PROMESSE D'ATTRIBUTION

DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

Etape 1 : Connexion sur la plateforme [SOLTéA](#)

Etape 2 : Sélection de la FONDATION FACE GRAND LYON* (SIRET : 400 883 237 000 93)

Etape 3 : Envoi de cette promesse d'attribution complétée à l'adresse
n.soufi@fondationface.org

VOTRE ENTREPRISE

Nom :
Adresse :
Commune :
Code postal :
SIRET :

PERSONNE RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION

Nom & prénom :
Fonction :
Téléphone :
E-mail :

**Nous avons l'intention d'attribuer la somme de €
au profit de la Fondation FACE Lyon Métropole.**

**Fondation FACE Lyon Métropole, 17 rue Jean Bourgey, 69100 Villeurbanne
SIRET n° : 400 883 237 000 93**

À travers ce formulaire, vous vous engagez à attribuer le solde de votre taxe d'apprentissage en faveur de la Fondation FACE Lyon Métropole, organisme habilité à percevoir la taxe d'apprentissage au profit de ses activités de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers - pour mémoire, **ces activités donnent droit à une attribution dans la limite de 30% du solde** (ex : «hors quota») de la Taxe d'Apprentissage.

Si l'organisme en charge du versement est différent de l'entreprise qui attribue son solde de Taxe d'Apprentissage 2026, merci de préciser qui effectue le versement :

.....
.....
.....
.....

Formulaire à retourner :

• Par **courrier** à :

FACE Lyon Métropole - 17 rue Jean Bourgey, 69100 Villeurbanne

• **ou par mail à l'adresse** : n.soufi@fondationface.org.

Fait à :

Le :

Cachet de l'entreprise et signature :